

## Descriptif de module

**Domaine** : Santé

**Filière** : Ergothérapie

### 1. Intitulé du module : Profession : histoire et démarche

2022-2023

**Code** : S.ER.SO.1105.F.22

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps

### 2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français    Autres compétences linguistiques : Anglais (lecture)

### 3. Prérequis

Avoir validé le(s) module(s) .....     Avoir suivi le(s) module(s) ....     Pas de prérequis ...

Autre ...

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles et compétences visées**

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  A1  A2  A3  A4  A5  A7

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  G2

**Objectifs généraux d'apprentissage** :

- Comprendre les buts de l'ergothérapie et les rôles de la profession
- Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession
- Construire une représentation élaborée de la profession, de ses aspects éthiques et déontologiques
- Mobiliser les concepts centraux utilisés en ergothérapie pour analyser l'occupation sous ses différentes formes
- Utiliser les outils d'analyse de l'occupation et concevoir leur application dans le cadre d'un accompagnement en ergothérapie
- Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir les réaliser à partir de situations cliniques simples
- Comprendre l'intérêt des modèles de pratique pour appréhender et élucider une problématique occupationnelle

## 5. Contenu et formes d'enseignement

### Unité 1. Histoire, éthique et déontologie de l'ergothérapie (1 ECTS) 16 périodes

#### Contenus :

- Histoire de l'ergothérapie : une profession du care et genrée, les origines en santé mentale et en réadaptation
- Développement en Europe et Amérique
- Les paradigmes de l'ergothérapie (Kielhofner), la médicalisation et l'approche biomédicale, l'approche occupationnelle contemporaine
- Code éthique World Federation of Occupational Therapists (WFOT)
- Code de déontologie et règlement professionnel de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)

### Unité 2. Les analyses de l'occupation (2 ECTS) 22 périodes

#### Contenus :

- L'occupation comme transaction Homme-Environnement : couplage structurel de l'activité
- Analyser les objets de l'occupation : concepts centraux
  - Composantes d'une occupation, d'une activité, d'une tâche, de la performance
- Les étapes de l'analyse ; les outils d'analyse de l'occupation et d'obtention des données, généraux et issus des modèles de pratique en ergothérapie

### Unité 3. Démarche d'intervention en ergothérapie (2 ECTS) 38 périodes

#### Contenus :

- Les étapes du processus d'intervention : Évaluation formative ; Planification du traitement ; Exécution du traitement ; Évaluation sommative
  - La demande, les attentes et les besoins : construction d'un projet de soin, d'un projet de vie, d'un projet social
  - Le profil occupationnel et l'examen des performances dans l'établissement d'une problématique occupationnelle
  - La définition des objectifs et des moyens d'intervention : choix et programmation
  - La réalisation de l'intervention : ajustement et mesure des progrès
  - L'évaluation des résultats : la fin de l'intervention, le suivi et la documentation
- Approche centrée sur le client ; approche Top Down et Bottom up : exemples appliqués
- Des modèles pour guider le processus d'intervention en ergothérapie : Occupational Therapy Intervention Process Model (OTIPM) ; Occupational Therapy Practice Framework (OTPF)
- Des modèles pour analyser et construire la problématique occupationnelle : The Person-Environment-Occupation-Performance (PEOP) ; Model of Human Occupation (MHO) ; Modèle Canadien du Rendement Occupationnel et de la Participation (MCROP)

#### Modalités pédagogiques

- |   |                                     |   |
|---|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input type="checkbox"/> Séminaire  | <input checked="" type="checkbox"/> Projet        |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale              | <input type="checkbox"/> Tutorat    | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

- |   |  |                                   |
|---|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit   | <input type="checkbox"/> Oral          | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |                                   |

En première session, le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les évaluations sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses unités ou évaluations. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux l'étudiant·e·s au plus tard le jour de la présentation du module. Il s'agira :

- Unité 1 : examen écrit d'une heure en fin de semestre, questions à court développement
- Unité 2 : dossier à remettre en fin de semestre, par groupe de 4 et présentant l'analyse d'une activité, tâche et performance
- Unité 3 : examen écrit de deux heures en fin de semestre, sous la forme d'une étude de cas

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Les modalités de remédiation et de répétition sont précisées dans le plan de cours (déroulé).

- |                    |   |  |
|--------------------|---|--|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible  | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29 al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

### Répétition

- |   |  |                                   |
|---|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Écrit   | <input type="checkbox"/> Oral          | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |                                   |

Les activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un·e étudiant·e qui suit un module pour la première fois et pour celui ou celle qui le répète.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 31 Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, l'échec à un module est définitif lorsque les résultats restent insuffisants après répétition.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

- American Occupational Therapy Association. (2020). Occupational therapy practice framework : Domain and process (4<sup>th</sup> ed.). *American Journal of Occupational Therapy*, 74(Suppl. 2), 7412410010. <https://doi.org/10.5014/ajot.2020.74S2001>
- Association suisse des ergothérapeutes. (2018). Code de déontologie de l'ASE. <https://www.ergotherapie.ch/association/commission-dethique-et-de-recours/>
- Christiansen, C., Baum, C., & Bass-Haugen, J. (Eds.), (2015). *Occupational therapy performance, participation, and well-being*. Slack.
- Duncan, E. (2021). *Foundations for Practice in occupational therapy* (6<sup>th</sup> ed.). Elsevier.
- Fischer, A. G. (2009). *Occupational therapy intervention process model : a model for planning and implementing top-down, client-centered, and occupation-based interventions*. Three Star Press.
- Kielhofner, G. (2009). *Conceptual foundations of occupational therapy* (4<sup>th</sup> ed.). F. A. Davis.
- Kielhofner, G. (2002). *A Model of Human Occupation: Theory and Application*. (3<sup>th</sup> ed.). Lippincott Williams and Wilkins
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation : un cadre conceptuel pour l'ergothérapie*. De Boeck.
- Schell, B. & Gillen, G., (Eds.). (2019), *Willard and Spacksman's occupational therapy* (13<sup>th</sup> ed.). Wolters Kluwer.
- Thomas, H. (2015). *Occupation-based activity analysis* (2<sup>th</sup> ed.). Slack.
- Trouvé, E. (2018). Diagnostic en ergothérapie : de la définition à l'usage. In J. M. Caire & A. Schabaille (Eds.), *Engagement, occupation et santé*. Association nationale française des ergothérapeutes.

## 10. Enseignant·e·s

E. Offenstein, V. Stücki, D. Pouliot-Morneau, R. Bertrand

Nom du/de la responsable de module : E. Offenstein

Descriptif validé le :

6 septembre 2022

Descriptif validé par :

Martine Bertrand Leiser